

permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et, ayant moi-même participé aux pourparlers à cet effet, j'espère que la Chambre satisfera leur demande sous peu.

Nous croyons que, cette fois-ci, le comité peut attendre jusqu'aux premières semaines de mars, soit jusqu'à ce que toutes les prévisions budgétaires du gouvernement lui aient été renvoyées. Le député, ses collègues et la population en général pourront alors utiliser les media pour poser

L'ajournement

des questions auxquelles on s'efforcera de répondre de façon satisfaisante. Je ne puis que répéter ce que le ministre a répondu cet après-midi lorsqu'il a dit qu'il n'y avait pas lieu, à son avis, d'instituer une enquête spéciale, que la Chambre pouvait bien attendre jusqu'à l'examen des prévisions budgétaires en mars prochain.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 15.)
